

## La responsabilité civile professionnelle pour les agents commerciaux

Le contrat Responsabilité Civile Professionnelle couvre l'agent commercial qui exerce cette activité pour le compte d'un ou plusieurs agents immobiliers



### LES + POUR MOI PROFESSIONNEL

- Je propose à mes agents commerciaux le choix d'un partenaire reconnu afin de se conformer à leurs obligations légales de responsabilité civile professionnelle.
- Ils sont ainsi couverts pour les sinistres qui mettent en jeu leur responsabilité.
- Mes agents commerciaux, exclusifs ou non, bénéficient d'une couverture optimale en cas de faute professionnelle.
- Ils sont garantis au titre des conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle et de la Responsabilité Civile Exploitation auxquelles ils peuvent être exposés dans l'exercice de leur activité.
- Mon propre contrat RCP n'est pas impacté par les sinistres causés par mes agents commerciaux.

### MON ACCOMPAGNEMENT PAR GALIAN

- GALIAN propose à mes agents commerciaux des garanties adaptées à leur activité.
- GALIAN met à leur disposition une équipe dédiée, spécialisée en responsabilité civile professionnelle.

#### LOI ALUR

La Loi Alur du 24 mars 2014 impose aux agents commerciaux de contracter une assurance contre les conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile professionnelle.

“ Un agent commercial a omis d'établir le diagnostic d'assainissement des eaux. Or, le bien sous promesse de vente est mal raccordé. Son omission est couverte par la RCP AGENT COMMERCIAL. ”

“ Suite à la perte des clés du bien confié à la vente par un agent commercial, le client est obligé de changer l'ensemble des serrures. La prise en charge a été effectuée grâce au contrat RCP AGENT COMMERCIAL. ”

## MONTANT DES GARANTIES ACCORDÉES

| Garanties   | Montant de garantie        |  | Montant de la franchise par sinistre  |
|---|----------------------------|--|---|
|   | Par sinistre               | Pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance |   |
| <b>Responsabilité Civile Professionnelle</b><br><i>Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus</i>                | 250 000 €                  | 250 000 €  | 10 % du montant du sinistre avec un minimum de 500 € et un maximum de 7 500 € |
| <b>Responsabilité Civile Exploitation</b><br><i>Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus*</i><br><i>Dont :</i> | 8 000 000 € <sup>(1)</sup> | –  | Néant sur les corporels   |
| <i>Dommages corporels et immatériels consécutifs</i>  | 2 000 000 €                | –  | 500 €   |
| <i>Atteintes à l'environnement accidentelles</i>  | 300 000 €                  | 300 000 €  | 1 000 €   |
| <i>*Sauf garantie RC du fait de l'utilisation d'un véhicule à moteur</i>  | Illimité                   | –  | Néant   |
| <b>Assurance des archives et supports d'information</b>   | 30 000 €                   | –  | Néant <sup>(2)</sup>  |
| <b>Assurance Recours et Défense Pénale</b>  | 50 000 €                   | –  | Néant <sup>(3)</sup>  |

(1) Ce montant constitue un maximum pour l'ensemble des dommages corporels et immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel garanti.

(2) Toutefois, en ce qui concerne la garantie « Catastrophes naturelles », il est fait application d'une franchise toujours déduite de 10 % avec un minimum de 1140 €. Dans une commune non dotée d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque faisant l'objet de l'arrêt, la franchise est doublée, triplée ou quadruplée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque au cours des cinq années précédant la nouvelle constatation. En cas de modification par arrêté interministériel, ces montants sont réputés modifiés dès l'entrée en application.

(3) Les actions pour recours inférieurs à 300 € ne sont pas prises en charge par l'assureur.

Découvrez l'intégralité de l'offre GALIAN sur [www.galian.fr](http://www.galian.fr)

GALIAN, acteur indépendant créé par et pour les professionnels de l'immobilier, a pour mission d'accompagner les agents immobiliers, gérants d'immeubles et syndics de copropriétés. Avec 50 ans d'expérience et plus de 10 000 clients-sociétaires, GALIAN sécurise le développement de vos activités et base son accompagnement sur une offre de produits et services adaptée régulièrement.

**POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :**

APPELEZ LE : 0 806 800 888

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H30

[DIRECTION.COMMERCIALE@GALIAN.FR](mailto:DIRECTION.COMMERCIALE@GALIAN.FR)

GALIAN Assurances || 89, rue La Boétie - 75008 Paris || Web : [www.galian.fr](http://www.galian.fr) || Tél. : 0 806 800 888

Société Anonyme d'Assurance au capital de 103 125 910 euros - RCS Paris 423 703 032 - Entreprise régie par le Code des Assurances sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09)

Adresse postale : GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08.

GALIAN Courtage || 89, rue La Boétie - 75008 Paris || Web : [www.galian.fr](http://www.galian.fr) || Tél. : 0 806 800 888

Société Anonyme au capital de 5 000 000 euros - RCS Paris 444 493 456 - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 826 - Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09) Adresse postale : GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08.